

Conseil du Jura Bernois  
Conseil des affaires francophones du  
district bilingue de Bienne

1288

Berne, le 8 août 2007 TTE C

### Projet ZEB : prise de position du canton de Berne

Madame la présidente,  
Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs,

Nous avons bien reçu votre courrier daté du 31 mai 2007 et vous en remercions. Nous prenons position comme suit sur son contenu :

Le projet ZEB constitue un maillon crucial pour l'avenir des infrastructures ferroviaires en Suisse, comme vous le décrivez de manière éloquente dans vos lignes.

Depuis qu'il en a eu connaissance, le Conseil-exécutif du canton de Berne a vigoureusement défendu les intérêts du canton dans cette affaire. Il a estimé qu'il était important de collaborer notamment avec les cantons romands, membres de la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO). En effet, depuis le début, il a senti qu'une collaboration intense avec ses voisins accroîtrait les chances de voir le projet se réaliser rapidement. Son but était d'intégrer dans le projet des améliorations substantielles des relations entre Bienne et Lausanne et entre Bienne et Delémont, puis Bâle. Le Nord du canton de Berne en retirerait un avantage certain.

La collaboration susmentionnée a débouché sur le fait que les cantons romands ainsi que la Conférence des directeurs des transports publics du Nord-Ouest de la Suisse se sont mobilisés pour défendre ces améliorations.

Les requêtes que vous énoncez dans votre lettre sont déjà inscrites dans la réponse du canton de Berne rédigée dans le cadre de la procédure de consultation. Vous trouverez une copie (en allemand) de cette réponse en annexe.

Espérant avoir répondu à vos attentes, nous vous prions d'agréer, Madame la présidente, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, nos salutations respectueuses.

Au nom du Conseil-exécutif,

le président

le chancelier

  
